

Enfants en recherche de famille

Créé en 1981, Enfants en recherche de famille (ERF) est un service d'EFA qui permet de rapprocher des enfants en attente et des couples désireux et capables d'adopter un enfant qui présente des caractéristiques rendant son adoption plus complexe.

Ces enfants peuvent être grands, porteurs d'un handicap physique ou intellectuel, d'une maladie compromettant leur développement et/ou nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire importante. Le plus souvent, leur particularité est le résultat d'un cumul de caractéristiques physiques et psychosociales.

**Parce que nous croyons
qu'une famille est ce qu'il y a de mieux
pour l'épanouissement d'un enfant.**

Aujourd'hui, en France, environ 1500 enfants adoptables attendent une famille. Les professionnels font appel à ERF pour évaluer les possibilités de mener à bien un projet d'adoption pour un enfant dit « à particularité » et pour rechercher une famille potentielle pour un enfant précis. Chaque année, le service ERF reçoit une soixantaine de dossiers d'enfants et met tout en œuvre pour présenter aux services sociaux demandeurs au moins une famille pour chacun d'eux.

Les enfants concernés par ERF présentent un cumul de caractéristiques rendant leur adoption complexe

Actuellement, les services de l'enfance sollicitent ERF pour des enfants présentant des particularités assez lourdes, tant du point de vue physique (nanisme, malformations), intellectuel (trisomie, X fragile, syndrome de Robin, syndrome d'alcoolisation fœtale, etc.) que psychologique voire psychiatrique (traits psychotiques ou autistiques), certains enfants présentant un cumul de particularités (problèmes de santé, parcours de vie accidenté, dont le retentissement psychologique se manifeste à travers des troubles du comportement et des perturbations psychoaffectives).

Pour les plus petits (0 à 3 ans), ce tableau se complique souvent d'une incertitude concernant l'évolution, l'ampleur du syndrome et les éventuelles conséquences sur le développement physique et cognitif de l'enfant. Ces enfants peuvent également présenter des malformations nécessitant des interventions chirurgicales lourdes et/ou un suivi médical rapproché.

- Chloé est un bébé de 6 mois présentant un syndrome d'alcoolisation fœtale
- Rose a un an, elle a une maladie génétique en cours d'exploration avec retard de développement psychomoteur
- Mickaël a 18 mois, il est porteur d'une trisomie 21 avec cardiopathie
- Raphaël a 3 ans, il présente des troubles psychiatriques

Les enfants grands pour lesquels ERF est sollicité ont plus de 8 ans, ils sont devenus adoptables tardivement et présentent un parcours de placement souvent accidenté. Bien que manifestant le désir d'être adoptés, ils peuvent présenter des fragilités affectives, des difficultés comportementales et scolaires qui compliquent la recherche de candidats à l'adoption.

- Coralie a 11 ans, un retard scolaire et nécessite un suivi psychologique important
- Gabriel est un garçon de 6 ans ayant été gravement maltraité
- Kevin a 8 ans, il a vécu un échec d'apparement

Il est très rare qu'ERF soit interpellé pour une fratrie, et il s'agit presque exclusivement d'enfants très grands (plus de 9 ans), parfois venus de l'étranger ou très différents du type européen.

- Abdel, Malika et Sofiane ont 12, 10 et 6 ans, ils gardent des liens avec leurs grands-parents

Depuis 1981, plus de 500 enfants ont trouvé
une famille grâce à l'action d'ERF.

Les familles du fichier ERF s'inscrivent dans le dispositif national de l'adoption des pupilles

ERF tient à jour un fichier de familles potentielles que le service accompagne dans leur projet et après l'arrivée de l'enfant.

Les candidats doivent présenter un projet solide, construit et réfléchi pour assumer des adoptions réputées difficiles. Il s'agit de :

- Postulants à une première adoption ayant évolué et mûri leur projet ;
- Familles expérimentées ayant déjà des enfants biologiques ou adoptés.

Dans tous les cas, ces familles ont une bonne connaissance de l'enfance en difficulté, acceptent d'accueillir un enfant tel qu'il est, en ayant évalué leurs forces et leurs limites, y compris dans leur capacité à supporter une marge d'incertitude, et en se sentant capables de s'adapter et de se remettre en question.

ERF est en lien avec des familles ayant été agréées par leur département. 40 % d'entre elles se tournent vers l'adoption d'un enfant de plus de 6 ans. Certaines peuvent envisager une adoption simple. La moitié a déjà un ou plusieurs enfants.

Les candidats à l'adoption dont la notice de l'agrément mentionne l'orientation vers un projet « à particularité » prennent contact avec le correspondant ERF de leur département. À l'issue d'un processus de sélection, ils sont inscrits au fichier ERF, inscription qu'ils doivent actualiser trimestriellement. Ensuite, lorsque le service est sollicité pour un projet d'appareillement qui semble correspondre à celui de postulants inscrits au fichier, la coordination contacte les candidats et les oriente vers le département de l'enfant, auquel ils envoient leur dossier. Le service Adoption du département poursuit alors ses investigations en vue de la présentation de la candidature du couple au Conseil de famille. Dans tous les cas, c'est toujours le Conseil de famille qui choisit la famille d'adoption.



Une équipe fonctionnant en réseau

Les correspondants sont des bénévoles intervenant dans le champ de l'adoption, et engagés au sein d'ERF dans leurs départements. Ils sensibilisent les familles agréées, reçoivent les postulants pour les informer, orienter leur candidature, les aider à cheminer dans leur projet et les accompagner.

Au niveau national, le service est coordonné par une psychologue clinicienne ayant une expérience dans l'accompagnement et le soutien psychologique aux familles adoptives. Elle est assistée par une secrétaire, une pédiatre et une référente des correspondants.

Pour contacter le service ERF

- **Les couples agréés** ayant le projet d'adopter un enfant à particularité peuvent contacter directement leur correspondant départemental. Les coordonnées du correspondant ERF de votre département vous seront transmises par l'association EFA du département (voir www.adoptionefa.org).
- **Les professionnels** souhaitant engager une recherche de famille pour un enfant pupille peuvent contacter directement la coordinatrice du service par courrier ou par téléphone.

ERF, 221 rue La Fayette, 75010 Paris.

Standard : 01 40 05 57 71

Email : erf@adoptionefa.org

Site : www.adoptionefa.org

